L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GÉNÉRAL [illegible] NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN 10 NOVEMBRE 1849.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISS,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS:
SAMEDI MATIN 10 NOVEMBRE.

COMITÉ EXÉCUTIF.
[illegible] exécutif se réunira au lieu ordinaire [illegible], mardi, le 13 de ce mois, à 7 [illegible]
[illegible] l'exactitude des membres.
I. N. MARKS, Président.

LE VOTE DES PAROISSES.

Nous n'avons presque pas de retours à ajouter à ceux que nous avons publiés hier, mais des renseignemens plus exacts nous permettent de rectifier quelques erreurs importantes dans nos chiffres. Nous reproduisons avec quelques modifications, la table qui a paru dans notre dernier numéro. Le vote de Jefferson est officiel; [illegible] Est Feliciana est [illegible] d'une feuille imprimée [illegible] et qui renferme [illegible] La majorité que [illegible] Walker, à Ste Hélène, est [illegible] dans cette dernière paroisse où Walker a obtenu 91 voix de majorité, Plauché n'en a reçu que 18 et Harr[illegible]. La paroisse a, en outre, nommé [illegible] whig à la législature. Nous sommes redevables pour le vote de la Pointe-Coupée à un supplément de l'*Echo de la Pointe-Coupée*: la majorité de Walker y est de 115 voix au lieu de 125 comme on nous l'avait d'abord rapporté.

Le sort des candidats [illegible] que toutes les [illegible] soient en faveur de Walker, dépend du vote des Attakapas et des Opelousas. Il n'est [illegible] que Kenner soit élu lieutenant-gouverneur. [illegible] de voix que Declouet, mais [illegible] de beaucoup dans les paroisses [illegible].

Les whigs auront probablement une majorité dans [illegible], peut être même dans chacune des chambres. Nous avons remplacé un sénateur locofoco de la Nouvelle-Orléans, et un autre des paroisses St-Tammany et Ste-Hélène par deux sénateurs whigs. Nous avons également remplacé les représentans démocrates de St-Jean Baptiste, d'Ascension, de St-Tammany, d'Est Baton-Rouge, de Livingston, de Feliciana et d'Est Feliciana par sept représentans whigs. Par contre, nous avons perdu trois représentans dans la paroisse Jefferson. Notre gain est par conséquent de deux sénateurs et [illegible] représentans. Nous ferons probablement [illegible] paroisses [illegible]. Dans la dernière législature [illegible] whigs [illegible] deux voix.

[illegible] congressionnel [illegible] le premier [illegible] a été réduite [illegible] second district, ne [illegible] 300 voix. Des retours [illegible] nous portent à [illegible] la majorité [illegible].

Nous ne savons encore rien du quatrième district congressionnel.

	1845		1849	
	[illegible]	Johnson	Declouet	Walker
Assomption,	281	314	113	—
Ascension,	211	250	302	302
Concordia,	132	174	76	—
Est Baton Rouge,	206	163	367	188
[illegible],	325	303	59	—
Lafourche Intérieure,	425	128	530	—
Livingston,	62	161	—	95
Orléans,	3109	3551	5070	5317
Plaquemines,	150	389	192	326
St-Bernard,	75	79	10	—
St-Charles,	100	49	80	—
St-Jacques	250	[illegible]	850	137
Est Feliciana,	187	[illegible]	89	—
St-Tammany,	112	211	27	—
Ouest Baton Rouge,	156	125	79	—
Ouest Feliciana,	137	[illegible]	—	67
Jefferson,	590	361	739	831
[illegible] Feliciana,	228	[illegible]	558	[illegible]
Ste Hélène,	137	175	—	51
Pointe-Coupée,	138	174	265	380

P. S.—Le bateau à vapeur *Princess* vient d'arriver. Nous recevons une lettre qui nous transmet le vote de la Nouvelle-Ibérie, paroisse St-Martin. Dans ce *précinct*, les voix se sont [illegible] Declouet — 48, Walker [illegible].

RETOURS OFFICIELS.

Hier, à une heure et demie de l'après-midi, [illegible] retours transmis au secrétaire d'Etat [illegible] de la Nouvelle-Orléans, de Jefferson et de Saint-Bernard. Voici comment se sont répartis les suffrages dans la paroisse [illegible] entre les candidats aux postes de Gouverneur et de Lieutenant Gouverneur:

Walker,	5317	Plauché,	5,244
Declouet,	5,070	Kenner,	5,140
Majorité de Walker,	247	Maj. de Plauché,	104

Voici maintenant le vote donné aux deux [illegible] premier [illegible]:

Lewis, 5,160
Freret, 5,119
Majorité de Lewis, 31

Jefferson a donné le vote suivant; il comprend [illegible] tous les *précincts*:

Walker, 834
Declouet, 739
Majorité de Walker, 95

Paroisse St-Bernard.
Declouet, 127
Walker, 117
Majorité de Declouet, 10

Voici le vote congressionnel de la 2me [illegible] d'Alger et de la paroisse Jefferson, [illegible] second district:

	Beatty	Conrad
[illegible] Alger,	2,587	2,300
Jefferson,	820	744
	3,407	3,044
	3,044	

Majorité de Beatty, 363

Ces retours sont, jusqu'à ce moment, les seuls officiels, les seuls qui soient entre les mains du secrétaire d'Etat. Nous avons cru devoir les publier afin de rectifier les nombreuses erreurs qui se sont glissées dans les rapports des journaux.

NAUFRAGE.

Nous empruntons au *Mobile Advertiser* les détails suivans sur le naufrage de la barque *Enoch Swift*, capitaine D. A. Nye. Ce navire, parti de New-York pour la Nouvelle-Orléans, avait [illegible] passagers dont [illegible] femmes et enfants. Il y avait en outre à bord 31 personnes, passagers d'entrepont et hommes d'équipage. Lundi, le 29 octobre, à deux heures de l'après-midi, le vent soufflant du Sud-Sud-Ouest, le capitaine [illegible] jeter l'ancre à deux milles des Great Isaacs dans dix brasses d'eau. A une heure du matin le vent passa soudainement au Nord-Ouest et souffla avec violence. Le navire commença à chasser sur ses ancres, et il fatiguait tellement que l'on [illegible] le mât de misaine. Le *Swift* dérivait toujours vers les rochers; on coupa le [illegible], mais au même moment le navire toucha. Une heure après il était mis en pièces. On [illegible] après des efforts inouïs à fixer à [illegible] d'un cable dont l'autre bout fut [illegible] navire, et toutes les personnes à bord [illegible] sur ce frêle appui le rocher que battait une mer courroucée. Les naufragés jugèrent [illegible] de se réfugier au Sud-Est de [illegible] que la mer couvrait déjà le plateau où ils avaient pris terre. Mais ils étaient à peine à [illegible] qu'une vague énorme roula jusqu'à leurs pieds et entraina vingt d'entre eux [illegible]. Ils parvinrent cependant à se sauver [illegible] cramponnant aux saillies du rocher, [illegible] autres furent noyés. Mme N. A. [illegible] et Mlle Henrietta P. Ray, âgée de quinze ans, toutes deux de la Nouvelle-Orléans sont au nombre des victimes. Deux matelots ont perdu la vie en cherchant à les sauver.

Le lendemain, les naufragés trouvèrent sur une pointe du roc l'enfant de Mme Bailey, âgé de [illegible] semaines. Il avait été jeté là par la mer et respirait encore. On en a le plus grand soin et il survivra probablement. Parmi les autres victimes, nous trouvons les noms de M. [illegible] Candia ——, de New-York, âgée de onze ans, d'une servante de couleur appelée Betsey, de M. Parker Flower, second lieutenant; de James Lane, matelot, et de Charles Robinson, mousse. Un Français, un Irlandais et un Allemand, dont on ignore les noms se sont également noyés. Les survivans, au nombre de vingt-huit, après être restés sur le rocher deux jours et demi, en proie aux tortures de la faim et de la soif, ont été recueillis par le navire *Bangor*, capitaine Philbrock, qui avait aperçu leurs signaux de détresse. Ils sont arrivés à Mobile mercredi dernier, dans la soirée, et la plupart d'entre eux devaient s'embarquer le lendemain matin sur le bateau de la malle pour se rendre à la Nouvelle-Orléans.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABEILLE.

Baltimore, 8 novembre.

ELECTIONS.—Dans le New Jersey les whigs auront la majorité d'une voix en votes réunis. L'Etat de New-York est whig.

LE MINISTRE RUSSE A WASHINGTON.

Tous les bruits qui ont couru sur l'exil dont M. Bodisco, ministre de Russie à Washington, aurait été frappé, sont mensongers. Ce conte, mis en circulation par un correspondant aux abois, est parfaitement absurde. M. Bodisco sera de retour aux Etats-Unis au commencement du printemps, et s'il n'est pas arrivé plutôt à son poste c'est qu'il a été retenu à St-Pétersbourg par des affaires particulières qui réclamaient impérieusement sa présence. M. Stockel, à qui était confiée la légation, pendant l'absence de M. Bodisco, a reçu une lettre de celui-ci par le dernier steamer. La mauvaise plaisanterie imaginée par le correspondant du *Courier and Enquirer* eut alarmé la famille du ministre russe si elle n'eut reçu, au même moment, des lettres de M. Bodisco. Grâce à cette circonstance, le canard du *Courier* n'a pas eu un grand succès. Voici des détails intéressans sur M. Bodisco et sur les causes qui auraient pu à la rigueur autoriser son exil, que nous puisons dans un journal de New-York:

"M. de Bodisco, ministre de Russie à Washington depuis 1829, que tout le monde supposait parti pour un court voyage, et dont nous-mêmes signalions lundi l'absence accidentelle, serait relégué en ce moment au fond de la Sibérie. Le motif de cette rigueur injustifiable, serait l'infraction faite par ce diplomate aux volontés du despotisme russe, en acquérant des propriétés considérables aux Etats-Unis. On sait en effet que le czar, afin de tenir toujours dans sa main la noblesse moscovite, lui défend de rien posséder à l'étranger. Instruit par une délation de la désobéissance de son représentant, Nicolas l'aurait attiré à Saint-Pétersbourg, sous prétexte de s'éclairer de ses conseils dans une question difficile; puis, une fois en son pouvoir, il l'aurait envoyé finir ses jours en exil.

Ce serait là un acte d'arbitraire d'autant plus monstrueux, qu'il frappe un vieux et fidèle serviteur de la Russie; d'autant plus maladroit, qu'il survient dans un moment où l'absolutisme a besoin de se faire pardonner son existence, déjà trop couverte d'exécration. Aussi, malgré l'authenticité que le *Courrier* prête à ses renseignements, ne les accueillons-nous qu'avec une grande réserve. L'imagination américaine est d'une fécondité suspecte pour ces sortes d'histoires sur les puissances de l'Europe.

M. Bodisco possède, il est vrai, aux Etats-Unis, et spécialement dans le district de Columbia, une fortune territoriale que l'on évalue à un demi-million de dollars. Mais c'était là une conséquence à peu près inévitable de son mariage avec une dame américaine, et l'empereur devait s'y attendre, lorsqu'en 1840 il donna son consentement à cette union. D'un autre côté, si M. Bodisco se fut senti sous le coup d'une disgrace même possible, rien ne le contraignait à aller bénévolement livrer aux fureurs d'un maître dont il [illegible] peu d'indulgence.

A ce propos que deux choses viennent à l'appui de nos doutes [illegible] de l'article même du *Courier*. D'une part, M. Bodisco n'a point été, que nous sachions, rappelé à Saint-Pétersbourg; d'après l'opinion générale, son voyage était nécessité par des affaires purement personnelles. En second lieu, le correspondant du *Courier* déclare "qu'il a ces nouvelles entre les mains depuis *plusieurs semaines*" et qu'il ne les a point livrées à la publicité, pour ne point frapper Mme Bodisco d'un coup aussi terrible qu'imprévu." Or, l'on a du prince lui-même des lettres datées du 19 août, époque à laquelle il était fort tranquillement dans sa maison de Saint-Pétersbourg, occupé de "terminer ses affaires, afin de revenir au plus tôt." De différends avec l'empereur, pas un mot. L'acte arbitraire qui l'aurait frappé aurait donc été le résultat d'une résolution bien soudaine et ne saurait dans tous les cas remonter, pour nous, à plusieurs semaines. Il y a, comme on le voit, plus de motifs de douter que de croire.

M. Bodisco était d'ailleurs un homme vieilli sous le harnais diplomatique et qui portait ses soixante ans avec une rare verdeur. Vingt années de séjour aux Etats-Unis lui avaient valu l'estime et l'affection générales; son salon était l'un des plus recherchés à Washington. Son malheur, s'il venait à se confirmer, exciterait donc ici une sympathie universelle, bien que malheureusement stérile."

LES ANGLAIS ET LES HONGROIS.—Le général Guyon, un des chefs de l'insurrection hongroise est un Irlandais. Deux autres officiers qui ont également combattu dans les rangs des Magyars, MM. Longworth et Macdonald, sont des sujets anglais. On assure que Sir Stratford Canning, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Constantinople, a réclamé de la Porte leur mise en liberté et qu'il l'a obtenue.

EMIGRANS.—Plus de 575 émigrans, presque tous Irlandais, sont arrivés à Boston il y a quelques jours sur deux navires venant de Liverpool et deux du Canada.

NIAGARA.—Ce steamer est parti de New-York le 31 octobre avec quatorze passagers et une somme de $139,218 en espèces.

HAITI.—Le brick *Gilbert Hatfield*, arrivé à New-York le 31 octobre, venant de Miragoane, a apporté la nouvelle que ce dernier port avait été fermé, le 13, au commerce étranger, par une proclamation de l'empereur Soulouque. Le marché était abondamment pourvu de café et commandait de bons prix, mais les détenteurs ne l'offraient pas en vente à cause de l'odieuse loi du monopole.

BOURRASQUE.—L'équinoxe, avec lequel nous croyions en avoir fini, dit le *Courrier des Etats-Unis*, est revenu nous faire ses adieux dans l'après-midi de lundi. De 1 h. à 9h. du soir, un ouragan terrible a soufflé sur New-York; la pluie n'a presque pas cessé durant tout ce temps de tomber à torrents, en tourbillonnant au gré de la tempête qui sautait à chaque instant d'un point à l'autre du compas. Sous l'effet de la bourrasque, toutes les lignes télégraphiques ont été mises hors de service. Nous savons qu'elle sévissait surtout avec fureur dans la direction du Sud, et l'on est en droit de craindre que ce ne soit là ce que les marins appellent "la queue" d'un coup de vent dans le Golfe du Mexique. On sait que, dans ces parages, les suites d'un pareil ouragan sont toujours désastreuses.

Aussi loin que s'étendent aujourd'hui nos nouvelles, la tempête n'a causé aucun grave désastre: tout se borne à quelques cheminées renversées, à quelques toitures plus ou moins endommagées. Il n'a été de même à New-York, où elle a eu pour principal inconvénient de changer en la plus piteuse déroute qui se pût voir la parade de la troisième division de milice, commandée pour ce jour-là.

Sur la rivière du Nord, la force du vent était telle, que les steamers d'Albany ont eu la plus grande peine à poursuivre leur voyage; sur le Sound, un seul bateau, celui de Stonington, a osé s'aventurer, encore a-t-il attendu que la bourrasque fût un peu tombée.

Depuis le moment où la pluie a cessé, le vent a constamment fraîchi, tout en perdant de sa violence. Mardi soir, enfin, il a paru se fixer au Nord, et nous avons eu hier un froid sec et piquant, avant-coureur de l'hiver, qui nous avait presque fait oublier la douce température des dernières semaines.

Chronique Locale.

VOL.—Un nommé W. H. Fogg a été envoyé par le recorder Baldwin par devant la 1re Cour de District, sous l'accusation d'avoir volé une somme de $150 à bord du steamer l'Autumn, pendant le mois de juin dernier.

—Cordelia Russell a fait hier un affidavit par devant le recorder Genois, dans lequel elle accuse Martha Corlas de l'avoir cravachée. Il paraît en outre que pendant le combat la plaignante laissa tomber un billet de $50 dont l'accusée s'empara et qu'elle ne voulut pas rendre.

—Arthur Ross a été arrêté hier dans la 1re Municipalité à la requête de Mme Willbousen, qui l'accuse d'avoir fait passer un cabriolet qu'il conduisait sur le corps de son enfant. L'accusé a fourni caution.

—Les nommés Jas. Lyons, h. c. l., et G. Kerley alias Humphrey, ont été envoyés hier par le recorder Baldwin devant la 1re Cour de District, sous accusation d'avoir donné un ordre faux pour s'emparer d'un lot de cigares.

FEUILLETON.

SUITE DES
Mémoires d'Outre-tombe

MÉMOIRE COMMENCÉ SUR L'ALLEMAGNE.

On enjoignait aux ambassadeurs d'écrire, pendant leur séjour à l'étranger, un *mémoire* sur l'état des peuples et des gouvernemens auprès desquels ils étaient accrédités. Cette suite de mémoires pouvait être utile à l'histoire. Aujourd'hui on fait les mêmes injonctions, mais presque aucun agent diplomatique ne s'y soumet. J'ai été trop peu de temps dans mes ambassades pour mettre fin à de longues études; néanmoins je les ai ébauchées; ma patience au travail n'a pas entièrement été stérile. Je trouve cette esquisse commencée de mes recherches sur l'Allemagne:

"Après la chute de Napoléon, l'introduction des gouvernemens représentatifs dans la confédération germanique a réveillé en Allemagne ces premières idées d'innovation que la révolution y avait d'abord fait naître. Elles y ont fermenté quelque temps avec une grande violence: on avait appelé la jeunesse à la défense de la patrie par une promesse de liberté: cette promesse avait été avidement reçue par des écoliers qui trouvaient dans leurs maîtres le penchant que les sciences ont eu dans ce siècle à seconder les théories libérales. Sous le ciel de la Germanie, cet amour de la liberté devint une espèce de fanatisme sombre et mystérieux qui se propagea par des associations secrètes. Sand vint effrayer l'Europe. Cet homme, au reste, qui révélait une secte puissante, n'était qu'un enthousiaste vulgaire; il se trompa et prit pour un esprit transcendant un esprit commun: son crime s'alla perdre sur un écrivain dont le génie ne pouvait aspirer à l'empire, et n'avait pas assez du conquérant et du roi pour mériter un coup de poignard.

"Une espèce de tribunal d'inquisition politique et la suppression de la liberté de la presse ont arrêté ce mouvement des esprits; mais il ne faut pas croire qu'ils en aient brisé le ressort. L'Allemagne comme l'Italie désire aujourd'hui l'unité politique, et avec cette idée qui restera dormante plus ou moins de temps, selon les événemens et les hommes, on pourra toujours, en la réveillant, être sûr de remuer les peuples germaniques. Les princes ou les ministres qui pourront paraître dans les rangs de la Confédération des Etats allemands hâteront ou retarderont la révolution dans ce pays, mais ils n'empêcheront point la race humaine de se développer; chaque siècle à sa race. Aujourd'hui il n'y a plus personne en Allemagne, ni même en Europe; on est passé des géans aux nains, et tombé de l'immense dans l'étroit et le borné. La Bavière, par les bureaux formés par M. de Montgelas, pousse encore aux idées nouvelles, quoiqu'elle ait reculé dans la carrière, tandis que le Landgraviat de Hesse n'admettait pas même qu'il y eût une révolution en Europe. Le prince qui vient de mourir voulait que ses soldats, naguère soldats de Jérôme Bonaparte, portassent de la poudre et des queues; il prenait les vieilles mœurs, oubliant qu'on peut copier les premières, mais qu'on ne rétablit jamais les secondes."

CHARLOTTEMBOURG.

A Berlin et dans le Nord, les monumens sont des forteresses; leur seul aspect serre le cœur. Qu'on retrouve ces places dans des pays habités et fertiles, elles font naître l'idée d'une légitime défense; les femmes et les enfans, assis ou jouant à quelque distance des sentinelles, contrastent assez agréablement; mais une forteresse sur des bruyères, dans un désert, rappelle seulement des colères humaines: contre qui sont-ils élevés, ces remparts, si ce n'est contre la pauvreté et l'indépendance? Il faut être moi pour trouver un plaisir à roder au pied de ces bastions, à entendre le vent siffler dans ces tranchées, à voir ces parapets élevés en prévision d'ennemis qui peut-être n'apparaîtront jamais. Ces labyrinthes militaires, ces canons muets en face les uns des autres sur des angles saillans et gazonnés, ces vedettes de pierre où l'on n'aperçoit personne et d'où aucun œil ne vous regarde, sont d'une incroyable morosité. Si, dans la double solitude de la nature et de la guerre, vous rencontrez une pâquerette abritée sous le redan d'un glacis, cette aménité de Flore vous soulage. Lorsque, dans les châteaux de l'Italie, j'apercevais des chèvres appendues aux ruines, et la chevrière assise sous un pin à parasol; quand, sur les murs du moyen âge dont Jérusalem est entourée, mes regards plongeaient dans la vallée de Cédron sur quelques femmes arabes qui gravissaient des escarpemens parmi des cailloux, le spectacle était triste sans doute, mais l'histoire était là et le silence du présent ne laissait que mieux entendre le bruit du passé.

J'avais demandé un congé à l'occasion du baptême du duc de Bordeaux. Ce congé m'étant accordé, je me préparais à partir. Voltaire, dans une lettre à sa nièce, dit qu'il voit couler la Sprée, que la Sprée se jette dans l'Elbe, l'Elbe dans la mer, et que la mer reçoit la Seine; il descendait ainsi vers Paris. Avant de quitter Berlin, j'allai faire une dernière visite à Charlottenbourg; ce n'était ni Windsor, ni Aranjuez, ni Caserte, ni Fontainebleau: la villa, appuyée sur un hameau, est environnée d'un parc anglais de peu d'étendue et d'où l'on découvre au dehors des friches. La reine de Prusse jouit ici d'une paix que la mémoire de Bonaparte ne pourra plus troubler. Quel bruit le conquérant fit jadis dans cet asile du silence, quand il surgit avec ses lanciers et ses légions ensanglantées à Iéna! C'est de Berlin, après avoir effacé de la carte le royaume de Frédéric-le-Grand, qu'il dénonça le blocus continental et prépara dans son esprit la campagne de Moscou; ses paroles avaient déjà porté la mort au cœur d'une princesse accomplie: elle dort maintenant à Charlottembourg, dans un caveau monumental; une statue, beau portrait de marbre, la représente. Je fis sur le tombeau des vers que me demandait la duchesse de Cumberland:

LE VOYAGEUR.
Sous ces hauts pins qui protègent ces sources,
Gardien, dis-moi quel est ce monument [nouveau]?

LE GARDIEN.
Un jour il deviendra le terme de tes courses:
Ô voyageur! c'est un tombeau.

LE VOYAGEUR.
Qui repose en ces lieux?

LE GARDIEN.
Un objet plein de charmes.

LE VOYAGEUR.
Qu'on aima?

LE GARDIEN.
Qu'on adore.

LE VOYAGEUR.
Ouvrez-moi.

LE GARDIEN.
Si tu crains les larmes,
N'entre pas.

LE VOYAGEUR.
J'ai souvent pleuré.
De la Grèce ou de l'Italie
On a ravi ce marbre à la pompe des morts,
Quel tombeau l'a cédé pour enchanter ces bords?
Est-ce Antigone ou Cornélie?

LE GARDIEN.
La beauté dont l'image excite tes transports
Parmi nos bois passa sa vie.

LE VOYAGEUR.
Qui pour elle, à ces murs de marbre revêtus,
Suspendit tour à tour ces couronnes fanées?

LE GARDIEN.
Les beaux enfans dont ses vertus
Ici bas furent couronnées.

LE VOYAGEUR.
On vient.

LE GARDIEN.
C'est un époux; il porte ici ses pas
Pour nourrir en secret un souvenir funeste.

LE VOYAGEUR.
Il a donc tout perdu!

LE GARDIEN.
Non: un trône lui reste.

LE VOYAGEUR.
Un trône ne console pas.

INTERVALLE ENTRE L'AMBASSADE DE BERLIN ET L'AMBASSADE DE LONDRES.—BAPTÊME DE M. DUC DE BORDEAUX.—LETTRE A M. PASQUIER.—LETTRE DE M. BERNSTORFF.—LETTRE DE M. ANCILLON.—DERNIÈRE LETTRE DE MADAME LA DUCHESSE DE CUMBERLAND.

J'arrivai à Paris à l'époque des fêtes du baptême de M. le duc de Bordeaux. Le berceau du petit-fils de Louis XIV, dont j'avais eu l'honneur de payer le port a disparu comme celui du roi de Rome. Dans un temps différent de celui-ci, le forfait de Louvel eût assuré le sceptre à Henri V; mais le crime n'est plus un droit que pour l'homme qui le commet.

Après le baptême de M. le duc de Bordeaux, on me réintégra enfin dans mon ministère d'Etat: M. de Richelieu me l'avait ôté, M. de Richelieu me le rendit; la réparation ne me fut pas plus agréable que le tort ne m'avait blessé.

Tandis que je me flattais d'aller revoir mes corbeaux, les cartes se brouillèrent: M. de Villèle se retira. Fidèle à mon amitié et à mes principes politiques, je crus devoir rentrer dans la retraite avec lui. J'écrivis à M. Pasquier:

"Paris, 30 juillet 1821.

"Monsieur le baron,

"Lorsque vous voulûtes bien m'inviter à passer chez vous, le 14 de ce mois, ce fut pour me déclarer que ma présence était nécessaire à Berlin. J'eus l'honneur de vous répondre que MM. de Corbière et de Villèle paraissant se retirer du ministère mon devoir était de les suivre. Dans la pratique du gouvernement représentatif, l'usage est que les hommes de la même opinion partagent la même fortune. Ce que l'usage veut, monsieur le baron, l'honneur me le commande, puisqu'il s'agit, non d'une faveur, mais d'une disgrace. En conséquence, je viens vous réitérer par écrit l'offre que je vous ai faite verbalement de ma démission de ministre plénipotentiaire à la cour de Berlin; j'espère, monsieur le baron, que vous voudrez bien la mettre aux pieds du roi. Je supplie Sa Majesté d'en agréer les motifs, et de croire à ma profonde et respectueuse reconnaissance pour les bontés dont elle avait daigné m'honorer.

"J'ai l'honneur d'être, etc.

"CHATEAUBRIAND."

J'annonçai à M. le comte de Bernstorff l'événement qui interrompait nos relations diplomatiques; il me répondit:

"Monsieur le vicomte,

"Bien que depuis longtemps je dusse m'attendre à l'avis que vous avez bien voulu me donner, je n'en suis pas moins péniblement affecté. Je connais et je respecte les motifs qui, dans cette circonstance délicate, ont déterminé vos résolutions; mais, en ajoutant de nouveaux titres à ceux qui vous ont valu dans ce pays une estime universelle, ils augmentent aussi les regrets qu'on y éprouve par la certitude d'une perte longtemps redoutée et à jamais irréparable. Ces sentimens sont vivement partagés par le roi et la famille royale, et je n'attends que le moment de votre rappel pour vous le dire d'une manière officielle.

"Conservez-moi, je vous prie, souvenir et bienveillance, et agréez la nouvelle expression de mon inviolable dévoûment et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc., etc.

"BERNSTORFF."

"Berlin, le 25 août 1821."

Je m'étais empressé d'exprimer mon amitié et mes regrets à M. Ancillon: sa très belle réponse (mon éloge à part) mérite d'être consignée ici:

"Berlin, le 22 septembre 1821.

"Vous êtes donc, monsieur et illustre ami, irrévocablement perdu pour nous. Je prévoyais ce malheur, et cependant il m'a affecté comme s'il avait été inattendu. Nous méritions de vous conserver et de vous posséder, parce que nous avions du moins le faible mérite de sentir, de reconnaître, d'admirer toute votre supériorité. Vous dire que le Roi, les princes, la cour et la ville vous regrettent, c'est faire leur éloge plus que le vôtre; vous dire que je me réjouis de ces regrets, que j'en suis fier pour ma patrie, et que je les partage vivement, ce serait rester fort au-dessous de la vérité, et vous donner une bien faible idée de ce que j'éprouve. Permettez-moi de croire que vous me connaissez assez pour lire dans mon cœur. Si ce cœur vous accuse, mon esprit non-seulement vous absout, mais rend encore hommage à votre noble démarche et aux principes qui vous l'ont dictée. Vous deviez à la France une grande leçon et un bel exemple; vous lui avez donné l'une et l'autre en refusant de servir un ministère qui ne sait pas juger sa situation, ou qui n'a pas le courage d'en [illegible] nécessaire pour en sortir. "Dans une monarchie représentative, les ministres et ceux qu'ils emploient dans les premières places doivent former un tout homogène, et dont toutes les parties soient solidaires les unes pour les autres. Là, moins que partout ailleurs, on doit se séparer de ses amis, on se soutient et l'on monte avec eux, on descend et tombe de même. Vous avez prouvé à la France la vérité de cette maxime, en vous retirant avec messieurs de Villèle et Corbière. Vous lui avez appris en même temps que la fortune n'entre pas en considération quand il s'agit des principes; et certes, quand les sciences n'auraient pas pour eux la raison, la conscience et l'expérience de tous les siècles, il suffirait des sacrifices qu'ils dictent à un homme tel que vous pour établir en leur faveur une présomption puissante aux yeux de tous ceux qui se connaissent en dignité.

"J'attends avec impatience le résultat des prochaines élections pour tirer l'horoscope de la France. Elles décideront de son avenir.

"Adieu, mon illustre ami; faites quelquefois tomber des hauteurs que vous habitez quelques gouttes de rosée sur un cœur qui ne cessera de vous admirer et de vous aimer que lorsqu'il cessera de battre.

"ANCILLON."

Attentif au bien de la France, sans plus m'occuper de moi ni de mes amis, je remis à cette époque la note suivante à Monsieur:

NOTE.

"Si le roi me faisait l'honneur de me consulter, voici ce que je proposerais pour le bien de son service et le repos de la France.

"Le centre gauche de la chambre élective a satisfaction dans la nomination de M. Royer-Collard; pourtant je croirais la paix plus assurée si l'on introduisait dans le conseil un homme de mérite pris dans cette opinion et choisi parmi les membres de la chambre des pairs ou de la chambre des députés.

"Placer encore dans le conseil un député du droit indépendant;

"Achever de distribuer les directions dans cet esprit.

"Quant aux choses:

"Présenter dans un temps opportun une loi complète sur la liberté de la presse, dans laquelle loi la poursuite en tendance et la censure facultative seraient abolies; préparer une loi communale; compléter la loi sur la septennalité, en portant l'âge éligible à trente ans; en un mot marcher la Charte à la main, défendre courageusement la religion contre l'impiété; mais la mettre en même temps à l'abri du fanatisme et des imprudences d'un zèle qui lui font beaucoup de mal.

"Quant aux affaires du dehors, trois choses doivent guider les ministres du roi: l'honneur, l'indépendance et l'intérêt de la France.

"La France nouvelle est toute royaliste; elle peut devenir toute révolutionnaire: que l'on suive les institutions, et je répondrais sur ma tête d'un avenir de plusieurs siècles; que l'on viole ou que l'on tourmente ces institutions, et je ne répondrais pas d'un avenir de quelques mois.

"Moi et mes amis nous sommes prêts à appuyer de tout notre pouvoir une administration formée d'après les bases ci-dessus indiquées.

"CHATEAUBRIAND."

Une voix où la femme dominait la princesse vint donner une consolation à ce qui n'était que le déplaisir d'une vie variant sans cesse. L'écriture de madame la duchesse de Cumberland était si altérée que j'eus de la peine à la reconnaître. La lettre portait la date du 28 septembre 1821: c'est la dernière que j'aie reçue de cette main royale (1). Hélas! les autres nobles amies qui dans ces temps me soutenaient à Paris ont quitté cette terre! Resterai-je donc avec une telle obstination ici-bas, où aucune des personnes auxquelles je suis attaché ne puisse me suivre? Heureux ceux sur qui l'âge fait l'effet du vin, et qui perdent la mémoire quand ils sont rassasiés de jours!

CHATEAUBRIAND.

(*A continuer.*)

(1) La princesse Frédérique, reine de Hanovre, vient de succomber après une longue maladie: la mort se trouve toujours dans la *Note* au bout de mon texte. (Note de Paris, juillet 1841.)

CONSEIL GÉNÉRAL.

Séance du Jeudi 8 novembre 1849.

Le Conseil devait se réunir aujourd'hui conformément à l'ajournement.

M. Sergi est appelé au fauteuil.

MEMBRES PRÉSENS:—MM. Adam, Caldwell, Jarvis, Sirey et Tompkins—5

MEMBRES ABSENS:—MM. Benoit, Beebe, Culbertson, Rosellius, Theard, Voorhies et Vaudreuil.—7

Sur motion, faute de quorum, le Conseil s'ajourne au deuxième jeudi de décembre, [illegible] heure du soir.

RICHARD HAGAN, Secrétaire.

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention du public à la vente des successions de M. et Mme N. Vitou qui aura lieu par le ministère de M. [illegible], encanteur, samedi aujourd'hui, 10 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis.

Les propriétés consistent en deux petites habitations, situées dans la paroisse Plaquemines: 21 beaux esclaves et plusieurs maisons et terrains situés dans la Municipalité No 3. Pour la description des propriétés et les conditions de la vente se référer à l'avis. 9 nov—2t

Décédé hier à six heures de l'après-midi, à l'âge de quarante ans, M. EUGÈNE FORTIER. Ses amis et connaissances, ainsi que tous ceux de la famille, sont priés d'assister aux funérailles. Le convoi partira de son habitation à la paroisse Jefferson, ce matin à dix heures, pour se rendre à l'Eglise de la paroisse St-Charles, où le corps sera inhumé.

Décédé hier soir à 7 heures et demie, MAX BLOCK. Ses amis et connaissances sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 3 heures et demie précises. Son corps est exposé chez M. Koffman, encoignure Levee et Jefferson.

☞ Les pompiers de la Compagnie No 10 et les pompiers en général ainsi que les sociétés de Bienfaisance Française et Allemande et les membres de la loge 46 Germania, sont également invités à assister à ses funérailles.

Décédée hier à 6 heures et demie du matin, VALENTINE PINARD, âgée de 22 mois, fille de Henry Pinard. Le corps est exposé à l'encoignure des rues Chartres et St. Louis. L'enterrement aura lieu aujourd'hui 10 novembre à 4 heures P. M. précises. Les amis et connaissances de la famille Pinard, ainsi que ceux de la famille Meric, sont engagés à y assister sans autre invitation.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—
Navire Fauchon, Pike pr Liverpool.

—ARRIVÉS.—
Navire Oscar, Labory, de Bordeaux.
Christopher Columbus, Frerisch, de Brême.
Mary Hale, Rolins, de Portsmouth.
Cuiller, Iaansen, de Brême.
Barque Star, Thorndike, de New-York.
Wm Henry, Watts, de Thomaston.
Brick P Soule, Smith, de la Havane.
Leopold O'Donnell, Millan, de Savannah.
San Juan, Ramos, de la Havane.
Marcellus, Sleeper, des Iles Turques.
Goelette Visitor, Wilson, du Rio Grande.
Mary Emeline, Bonney, de Rio Janeiro.
Steamer Gen Hamer, Boryman, pr Pensacole.

—STEAMERS.—
Jenny Lind, Leathers, de Hard Times.
Eliska, Landry, de Baton Rouge.
Princess, Fairchild, de Bayou Sara.
Aberdeen, Cloudis, de St Louis.

—MEMORANDA.—
NEW-YORK, 30 oct.—Arrivé, navire Maid of Orleans, Hemis, de la Nlle-Orléans—Expédié, navire United-States, Robinson, pour la Nouvelle Orléans.—Parti, navire Indiana, do; barque N H Wolfe, do;—31, expédié, navire John Hancock, Burgess, do.
BOSTON, 30 octobre — Expédié, navire Ocean Shoof, de la Nlle Orléans.
WISCASSET, 24 octobre—Parti, navire Flement, McNear, de la Nlle-Orléans.

Chargement du navire Oscar, venant de Bordeaux.

144 barriques vin P L Avignon—6 barriques & 8 demi do vin A Dubuch—8 barriques et 18 demi do vin V Duterpas—60 barriques vin A Dubuch—1 demi barriques, 233 caisses vin, 2 barils bouchons, 10 barils eau de vie, 63 caisses fruits à l'eau de vie N Lacoste—100 barriques, 2 demi et 225 caisses vin, 50 paniers bouteilles P Desmare—2 caisses marchandises M Poaubert fils—4 balles bouchons—132 barriques vin, 10 quarts barils eau de vie, 205 caisses vin V Maignan—7 balles couvertures, 20 quarts pipes & 15 barils eau de vie, 40 barriques, 30 demi do 190 caisses vin W P Vredenburgh & Co—12 barriques, 18 demi do, 132 caisses vin, 45 quarts pipes eau de vie E Rochereau & Rochereau & Co—30 quarts pipes eau de vie, 56 barriques vin A Molier—2 barriques, 402 caisses vin R De Preau—5 colis marchandises J Barthet—80 barriques vin Loison & Sylvestre—17 barriques, 43 demi do vin, 20 demi pipes, 40 quarts do eau de vie D Lanata—25 caisses vin C Rock—30 barriques vin, 10 quarts barils eau de vie Loreilhe & Co—10 barriques, 9 caisses vin L Bujac—25 caisses vin A Lanicar & Co—12 quarts pipes eau de vie, 78 barriques vin B Salomon—55 colis marchandises Ferbos frères—4 barriques vin P de Jenerac—12 barriques & 430 caisses vin, 2 demi pipes, 27 quarts do & 60 barils eau de vie R Cahuzac—53 caisses confitures Dufour, Williamson & Co—6 caisses gomme Voights & Jeanrenaud—22 colis marchandises Courvoisier & Co—140 barriques vin, 20 quarts pipes, 19 caisses eau de vie capt Labory—35 quarts pipes eau de vie, 221 barriques, 109 caisses vin, &c, à ordre.

LIGNE DE CUNARD.
D'ANGLETERRE.
Cambria, pour New-York..........le 27 Octobre
D'AMÉRIQUE.
Cambria, de New-York..........le 21 Novembre

☞ Le navire OSCAR, capt. Labory, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue de l'Hôpital. Les marchandises dont le permis n'aura pas été remis à bord dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins de la Douane aux frais et risques des consignataires, qui sont requis d'en faire prendre livraison sur la Levée. V. & E. MAIGNAN. 10 nov 85 et 87, Rue St-Louis.

☞ Le capitaine et les consignataires du navire français Oscar, de Bordeaux, ne seront responsables d'aucune dette contractée par l'équipage du dit navire. V. & E. MAIGNAN. 10 nov 85 et 87. rue St Louis.

☞ Le capitaine et le consignataire de la barque HANSA, de Lubeck, ne seront responsables d'aucunes dettes contractées par l'équipage du dit navire. G. M. LUCAS, 7 nov—4t 30, Bienville.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI SOIR, 9 NOVEMBRE 1849.

Des affaires considérables ont eu lieu sur notre place depuis notre dernière revue; et maintenant que les élections sont passées tout porte à croire qu'elles prendront encore une plus grande extension.

Les nouvelles de l'Hibernia nous sont parvenues lundi dernier et nous attendons d'un moment à l'autre celles du Cambria. La tendance à la hausse qui s'est manifestée et se manifeste encore sur le marché de Liverpool, ne nous surprend pas du tout. Il y a environ trois mois que nous l'avions prévue, et nous avons souvent essayé de faire comprendre au commerce quelle était inévitable. Pendant les 15 jours qui viennent de s'écouler, les prix se sont élevés d'environ ¼ @ ½ d. Le temps a été magnifique toute la semaine et très convenable aux affaires. Le fleuve est 11 pieds au-dessous de la marque des hautes eaux.

COTON.—Arrivé depuis le 1er courant, de Louisiane et Mississipi, 17,499 balles—Tennessee, 7,981—Arkansas, 1,467—Alabama, 615—Floride, 407—Texas, 85—ensemble, 27,994 balles. Expédié dans le même temps pour Liverpool, 10,112 balles—Barcelonne, 1,023—New-York, 3,785—Boston, 3,033—Baltimore, 300—Pensacole, 20—ensemble, 18,670 balles—ce qui fait une addition au stock de 8,934 balles, et laisse en main y compris tout ce qui est à bord des navires non-expédiés ce jour, un stock de 101,423 balles.

ETAT DU COTON

Stock en main au 1er sept. 1849,		12,701
Arrivé la semaine dernière	27,804	
Arrivé antérieurement	116,512	
		144,316
		157,107
Expédié la semaine dernière	18,670	
Arrivé antérieurement	36,914	
		55,684
		101,423

Nous disions dans notre dernière revue que le défaut de connaître les avis d'Europe avait engagé les facteurs à attendre les dépêches télégraphiques du steamer, et qu'en conséquence le marché s'était fermé d'une manière peu animée mais à des cours fermes. La même raison influença les transactions des jours suivants, et les ventes de samedi et lundi ne s'élevèrent qu'à 6,000 balles. Lundi soir nous reçûmes la dépêche télégraphique de l'Hibernia annonçant un grand mouvement sur le marché de Liverpool, mais cependant sans indiquer aucun cours. Les acheteurs ainsi placés dans le doute n'opérèrent que timidement, cependant les ventes du lendemain, mardi, s'élevèrent à 5,000 balles à une faible hausse. Dans notre numéro de mercredi nous publiâmes une dépêche dans laquelle il était dit que les transactions de la semaine précédant le départ du steamer s'étaient élevées à Liverpool à 131,000 balles. Cette nouvelle eut un effet immédiat sur notre marché, et 4,000 balles changèrent de mains à une hausse de ¼ à ½ c. par liv. Des informations postérieures semblant indiquer que la hausse n'avait été que de ¼ d. au lieu de ½ d. [illegible] que rendirent sur le marché et 5,000 balles seulement furent prises aux mêmes cours. Les ventes de la semaine ont été de 21,000 balles [illegible] pour l'Angleterre, la France, l'Espagne et le Nord de l'Amérique. Nous cotons [illegible] comme suit:

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi	
Inférieur	— @ —
Ordinaire	9½ @ 10¼
Middling	10¾ @ 10⅞
Good Middling	10⅞ @ 11
Middling Fair	11 @ 11¼
Fair	11½ @ —
Fully Fair	— @ —
Good Fair	— @ —
Good and Fine	— @ —

TABAC.—Arrivé depuis le 1er courant, 729 boucauts. Expédié dans le même temps pour Gibraltar, 145 boucauts; New-York, [illegible]—Boston, 21 [illegible] ensemble, 464 boucauts. Stock en magasin et à bord des navires non-expédiés, 10,727 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1849,		13,293
Arrivé la semaine dernière	728	
Arrivé antérieurement	3,617	
		4,345
		17,638
Expédié la semaine dernière	461	
Expédié antérieurement	6,417	
		6,911
		10,727

Les transactions ont été nécessairement restreintes à la faiblesse de l'approvisionnement, cependant la demande est bonne et les détenteurs disposés à payer les prix [illegible]. Les ventes de la semaine s'élèvent à 270 boucauts, comprenant un lot de 170 boucauts [illegible] 7½ [illegible]. Nous cotons [illegible] Lugs, 2¾ @ 4¼—Feuilles communes, 4¾ @ 5¾—[illegible] fine, 5¾ @ 6½—choix, 7 @ 8 cts la liv.

SUCRE.—La demande a été active cette semaine, les ventes se sont élevées à 1,200 boucauts à des prix très fermes et dans quelques circonstances à une hausse de ⅛ c par liv. Nous cotons: Inférieur, 3 @ 3½—Commun, 3¾ @ 4—Fair, 4⅛ @ 4⅜—Prime, 4½ @ 4⅝—Choix, 5 @ 5⅛ c la livre. Une vente de 100 boucauts [illegible] commencement de la semaine à 4⅝ cts la liv.

MÉLASSE.—L'approvisionnement étant limité au commencement de la semaine les ventes s'effectuaient à 24 cts le gallon. Depuis cette époque quelques arrivages ayant eu lieu les cours ont tombé à 22 @ 22½ cts le gallon, et la demande était nulle à ces prix lors de la fermeture du marché. Les transactions de la semaine s'élèvent à 3,700 barils. Nous n'avons entendu parler d'aucun contrat pour être livré sur habitation.

FARINE.—La demande de farine est active et les prix sont un peu plus fermes. Les transactions de la semaine s'élèvent à 9,000 barils à $4 87½ @ $5 pour les marques ordinaires. St Louis et bon Illinois, $5 10 @ $5 25 et $5 37½ @ $5 62½ le baril pour marques extras.

CÉRÉALES.—La faiblesse du stock de maïs a tenu les cours très fermes, les ventes de la semaine s'élèvent à 9,000 sacs de 54 @ 56 cts. Quelques lots inférieurs ont été pris de 47 @ 51 cts le boisseau. Pas de vente de blé. L'avoine vaut 32 @ 37 cts pour l'Ohio et 39 @ 41 cts le boisseau pour le St-Louis. Le son a été vendu à 60 @ 65 cts les 100 livres.

GRAISSE.—Des affaires considérables ont eu lieu sur ce marché. Environ 3,000 tierces et barils et 9,400 barillets au cours de 3½ @ 4½ cts la liv. La plus grande partie de ces marchandises a été prise pour la France. Les ventes comprennent également 4,330 barillets et 22 barils légèrement avariés à 3½ cts la liv. pour les barillets.

BŒUF.—Cet article est très plat, et les détenteurs ne peuvent vendre par quantités, même à une baisse. Nos cotes sont donc à peu près nominales—Mess, $10 @ $11, et prime $8 le baril.

PORC.—Nous avons dit dans notre dernier rapport que les détenteurs ayant accepté une baisse les transactions avaient pris de l'extension. Depuis cette époque une nouvelle baisse a eu lieu et des affaires considérables ont été faites. Mercredi soir les ventes s'élevaient à 4,000 barils au cours de $8 37½ @ $8 50 pour le mess et $7 25 @ 7 50 le baril pour le prime. Hier et aujourd'hui le marché a été plus ferme et 2,500 barils ont changé de mains—Mess, $8 60 @ $8 75—Prime, 7 62½—M. O. $6.

LARD SALÉ.—Les prix sont à la baisse sur le marché, les plats cotes se vendent par petites quantités de 4⅜ @ 4½ c—épaules, 4¾ @ 4⅞ cts la liv. La demande de jambons est un peu meilleure—ordinaires,—6¾ @ 8 cts enveloppés—choix, 9 @ 12½ cents.

CAFÉ.—Les prix se soutiennent, bien que les affaires soient peu considérables. Les ventes ont été de 2,000 sacs de 10¼ @ 11½ cts la liv.

SEL.—Plusieurs chargements de sel de Liverpool sont arrivés cette semaine et trois ou quatre ont été vendus à des conditions non-publiques. Aussi 2,000 sacs sel commun à 87½ le sac. Les cours de seconde main sont: Commun, $1 3c—fin livré, $1 25. Un chargement de 8,000 boisseaux des Iles Turques a été vendu à 30 cts et deux chargements comprenant 35,000 boisseaux à des conditions particulières.

RIZ.—Ce marché est très plat; les cours sont 3⅜ @ 4 cts la liv. pour riz de la Caroline, ancienne et nouvelle récolte.

CHANDELLES.—Les cours sont fermes à la hausse que nous avons déjà donnée, savoir:—Blanc de baleine New-Bedford & Nantucket, 38 @ 39 cts—Chandelles de l'Etoile, 25 @ 25½ cts la liv.

SUIF.—Les ventes depuis notre dernière revue s'élèvent à 100 barils de l'Ouest à 7 1/16 et 26 tierces prime à 7⅝ cts la liv.

FRUITS.—Un chargement de fruits de Malaga a été vendu hier à l'encan. Les raisins en boites ont produit $3 @ $3 6¼ cts; les demi boîtes, $1 66; les quarts de boites 91 cts. Les raisins frais $3 40 le barillet, et les citrons $3 77½ @ $4 la caisse.

BEURRE ET FROMAGE.—L'approvisionnement est considérable, mais la demande est limitée—Nous cotons—Beurre de l'Ouest, 8 @ 12 cts la liv. Fromage, 6⅜ @ 7 cts la livre.

WHISKEY.—La demande est modérée aux cours suivants: Rectifié, 21 @ 21½ c—Commun, 23 @ 24 cts le gallon.

CHANVRE.—Il ne s'est rien vendu et les prix sont nominaux.

PLOMB.—Pas de vente cette semaine; la dernière transaction avait eu lieu à $4 30 les 100 liv.

CHAUX.—La Thomaston se vend de seconde main $1 25 @ $1 50 le baril.

SACS EN PITRE.—Les prix ont légèrement fléchi. Les ventes de la semaine s'élèvent à 150,000 sacs en balles de 10½ @ 10⅝ cts.

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE.—Ce marché est plat et les prix sont à la baisse. Quelques lots seulement ont été vendus—Toile, 15¾ @ 16 cts la yarde—Corde, 7½ @ 8 cts la livre.

CHANGE.—Les taux ont baissé. Les Sterlings sont cotés maintenant de 8½ @ 9¼ pour cent de prime—France, de 5f 17½ @ 5f 31¼—Traites sur New-York, @ 60 jours, 1½ @ 1½ pour cent d'escompte—à vue, ½ pour cent de prime.

FRET.—Les taux sont les mêmes. Deux navires ont été pris pour Liverpool à ⅝ d pour le coton et 3 s. 6 d. le baril de graisse. Deux navires pour Bordeaux à des conditions non-publiques et un pour le Havre à 1 1/16 cts. Un brick a été frété pour Lisbonne à raison de $12 pour le tabac. Le cabotage n'a pas varié.

☞ La barque HANSA, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue du Quartier; les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée; les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus dans le délai de cinq jours seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques des consignataires. G. M. LUCAS, 7 nov—4t 30, Bienville.

☞ Le paquebot CLIFTON, capitaine Inger, est en déchargement vis-à-vis la rue St Joseph. Les consignataires sont requis de faire recevoir leurs marchandises, dans le cas contraire, elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. J. W. STANTON, 7nov Encoignure Magasin et Lafayette.

☞ Le brick suédois AMERIKA, capitaine Stephanson, de Bordeaux, est en déchargement vis à vis de la rue du Quartier. Les consignataires sont requis de faire leurs entrées en douane dans le délai de cinq jours, leurs marchandises seront envoyées aux magasins de la douane à leurs frais et risques. B. TALAMON, 6 nov 182 et 186, rue Royale.

PENSION BOURGEOISE dans une famille créole—Deux ou trois familles et quelques Messieurs trouveront des appartements très convenables en s'adressant au No. 40. rue Dauphine. 9nov—1m

Banque du Canal,
Nouvelle-Orléans, 9 novembre 1849.
LES actionnaires sont par le présent informés que l'élection annuelle des directeurs de cette institution aura lieu lundi, 10 décembre prochain, dans le local de la Banque, de dix à deux heures P. M. SAM. C. BELL, Caissier. 10 nov—3 p s

Perdu ou égaré.
LE 5 du courant, au café d'Orléans, une tabatière en or, guillochée, portant les trois lettres L. M. S., entrelacées. La personne qui la rapportera au No. 220, rue Bourbon, recevra une récompense honnête. 10 nov—1

MME. FREMINAU,
Rue Canal, No 112, à côté du Magasin de M. Holmes,
A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle est occupée de l'arrangement de son nouveau magasin, où l'on trouvera tous les articles des modes de la plus haute nouveauté qu'elle vient de recevoir de Paris. Elle fera l'ouverture de son magasin jeudi le 15 novembre et elle invite les dames, et surtout celles qui l'ont honorée jusqu'ici de leur confiance, de venir voir les nouveaux articles qui sont remarquables par leur goût recherché, leur fraicheur et leurs qualités supérieures. 10nov—1m

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES ET DES TABACS
TABACS EXOTIQUES.
AVIS AU COMMERCE.
MESSIEURS LES NÉGOCIANS qui seraient dans l'intention de vendre des tabacs exotiques pour l'approvisionnement des Manufactures nationales sont prévenus qu'il sera procédé, le JEUDI 20 DÉCEMBRE 1849, à une heure après midi, au Ministère des Finances, en séance publique, à l'adjudication, sur soumissions cachetées:
1° De un million huit cent mille kilogrammes de tabacs en feuilles de Virginie, de la récolte de 1849, conformes à quatre types;
2° De un million neuf cent mille kilogrammes de tabacs en feuilles de Maryland, de la récolte de 1849, conformes à quatre types;
3° De deux millions deux cent quarante mille kilogrammes de tabacs en feuilles de Kentucky, de la récolte de 1849, conformes à quatre types.
Il devra être fait une soumission séparée pour chacune de ces trois fournitures, les soumissions seront déposées sur la table du conseil au jour indiqué et à l'ouverture de la séance, à une heure de l'après-midi. Des exemplaires, des cahiers des charges, approuvés par M le Ministre des Finances, pour servir de base à chacune des adjudications, seront mis à la disposition du commerce, dans les bureaux de l'Administration des Contributions indirectes et des tabacs, à Paris, et dans les manufactures nationales de Paris, du Havre, de Marseille, Bordeaux et Morlaix.
Les types en conformité desquels les livraisons devront être faites seront déposés à la Manufacture de Paris, où le commerce pourra les voir tous les jours, de [illegible] à quatre heures.
Paris le 1 octobre 1849.
Le Directeur de l'Administration des Contributions indirectes et des tabacs,
ADAM.
Pour légalisation de la signature de M Adam, directeur de l'Administration des tabacs,
Le Consul de France,
AIMÉ ROGER.
P. S.—Le cahier des charges est déposé au Consulat de France et tenu à la disposition du public. 10 nov

CHIEN DE CHASSE PERDU.
UN CHIEN de chasse [illegible] poil blanc, taché de jaune clair, a été retrouvé rue St Pierre, No 210, et sera remis à son maître en payant les frais d'annonce. 10nov—3t

A VENDRE en débarquement du navire Oscar, de Bordeaux, capitaine Labory, [illegible] barriques vin rouge et [illegible] pour familles, 30 paniers d'ail, à vendre par DUBUCH F., 10nov 77 rue St Louis, entre Royale et Bourbon.

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux et à vendre par les soussignés—[illegible] caisses d'huile [illegible]
2000 ½ do do do
[illegible] do do do
1000 ¼ do do do
500 [illegible] petits pots, do
[illegible] do do
FERBOS FRÈRES, Enc. Royale et Du Maine. 10nov—1m

Sulfate de Quinine de Paw, Aiken; Cyanure de Potassium; Capsules de Copahu [illegible]; [illegible] do do extraits; Manne en sorte et en larmes; Cochenille en surrons; [illegible] bleues, anglaises; Anis étoilé et anis vert; Potasse rouge et blanche; [illegible] Tapioca, Sagou [illegible]; [illegible] muscades, girofles et cannelle; [illegible]. En débarquement, à vendre par [illegible] BONNABEL, fils. 10 nov 37, rue Tchoupitoulas encoig Natchez.

SUCRE.—50 caisses sucre blanc, jaune et brun de la Havane, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 10 nov 26, Vieille Levée.

TABAC DE LA HAVANE.—50 balles Vuelta Abajo, en débarquement du brick P Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 10 nov 26 Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE.—250,000 cigares de la Havane, différentes marques, en débarquement du brick P Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 10 nov 26 Vieille Levée.

COGNAC.—[illegible] pipes J. J. Mercier & Co, en débarquement du brick America, de Bordeaux, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 10 nov 26, Vieille Levée.

AMANDES SANS COQUES.—[illegible] caisses et balles, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 10 nov 26, Vieille Levée.

AMIDON.—[illegible] barils de la Havane, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 10 nov 26, Vieille Levée.

1000 caisses sucre de la Havane, blanc jaune et brun à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 10 nov 26 Vieille Levée.

SUCRE RAFFINÉ—100 colis sucre en pain écrasé et en poudre, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 10 nov 26 Vieille Levée.

CACAO—600 sacs, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 10 nov 16 Vieille Levée.

AU PUBLIC.—Le soussigné déclare n'avoir jamais reçu de M. Jacques Leon, la somme de [illegible] piastres pour remettre à Mme Janty Bormann, [illegible]. ALEXANDRE SIMON. 8 nov—3

PENSION BOURGEOISE ET CHAMBRES GARNIES,
Rue Royale, 103, maison attenant à la Banque de l'Etat de la Louisiane.
M. MELET a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'établir dans la maison ci-dessus, une Pension Bourgeoise, française et américaine. Les familles y trouveront des appartements commodes et spacieux, une table parfaitement servie et dans le propriétaire un homme désireux de mériter leur patronage. 5nov—1m

LES soussignés ayant acheté l'intérêt de M. C. Py et B. Rodriguez, dans la Boulangerie dite "United States Bakery", les affaires seront à l'avenir conduites par nous, sous la raison de H. LEGENDRE & CO.
H. LEGENDRE, J. H. DURRUTY, } Associés-dirigeants.
J. M. LAPEYRE, associé en commandite.
1er nov—1m No. 241, rue Julie.

DANS l'intérêt de son fils, Mme HERRIES prévient le public qu'elle ne paiera aucune dette contractée par lui de quelque nature qu'elle soit. 5 novembre 1849. F J HERRIES. 8nov—3t

J. MENARD,
Rue de la Vieille-Levée, No 181, entre Quartier et Hôpital.
GRAINES DE JARDINAGE.
REÇU par les navires Brunswick et Oregon, un grand assortiment de graines potagères, oignons et griffes de fleur. La récolte de graines est faite spécialement pour le soussigné, elle est cette année très abondante, ce qui permet de vendre en gros, à très bas prix, et au détail, au prix les plus modérés. 8 nov

PERDU OU ÉGARÉ
UN mandat à vue, tiré en mars dernier, par M. Jh Molière, de la somme de cent cinquante piastres, payable par MM. Augustin & Thibault, à la Nouvelle-Orléans, à l'ordre de C. De Laneuville. Le public est prévenu de ne pas négocier ce dit mandat, le paiement en ayant été arrêté. Nouvelle-Orléans, le 3 novembre 1849. 5 nov—10

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ
AVIS est par le présent donné que la société existant sous la raison W. F. Hyde & G. W. Moss, est dissoute. G. W. MOSS. Nouvelle Orléans, 3 novembre 1849. 5 nov

SARDINES à l'huile de la marque bien connue Auguste Gilles:
19 caisses contenant 50 boites chaque,
37 do do 100¼ do do;
1 do do 400¼ do do;
2 do do 100¼ do do;
3 do do 200¼ do do;
A bord du navire Mandarin, et à vendre par A. CARRIÈRE, 23 oct 25, Vieille Levée.

PERDU—Un portefeuille contenant plusieurs comptes de frais de remorque calculé sur le tonnage. Une récompense libérale sera payée à la personne qui le remettra au No 66, Vieille-Levée, encoignure St-Louis. 27 oct

COUVERTURES DE LAINE—De 3 à 10 points, de plus les qualités les plus ordinaires jusqu'aux plus fines—En magasin et à vendre par HENRY NOEL, 8nov 103, rue Royale.

BORDEAUX—40 barriques vin Montferrand. 40 barriques Médoc. En déchargement de la barque Hansa, venant de Bordeaux, à vendre par P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée. 8nov

DEUX Négresses blanchisseuses et couturières à louer. S'adresser à P. A. Bertrand, pharmacien, encoignure Royale et Bienville. 1nov

Université de la Louisiane.—Département Académique.
Encoignure Commune et Philippa.
Professeurs pour la session de 1849—50
Latin et grec, Geo. C. Anthon A. M principal
Mathématiques et anglais, C. W. Sears.
Classiques et anglais, W. C. Duncan A. M.
Langue et littérature française, Marc Roux.
Les prix varient de $4 à $10 par mois.
Il y a une classe pour les enfants au-dessous de 8 ans. GEO. C. ANTHON A. M. principal. 20 oct—6m

A VENDRE en débarquement du navire America, de Bordeaux:
200 barriques vin rouge bon ordinaire;
34 do do supérieur pour famille;
75 barils vin blanc, Haut Sauterne;
150 caisses cerises à l'eau de vie nouvelle récolte;
25 do abricots do do do;
40 do fruits assortis do do do;
100 caisses absynthe, de la marque Sauvajeol, Branston & Co.
20 quarts pipe eau de vie de Cognac, par POUGET Fils.
7 nov 19 rue Conti, entre Chartres et Levée.

CERISES à l'eau-de-vie—30 caisses nouvelle récolte, en déchargement du navire Hansa, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 7 nov 34, Vieille Levée.

Compagnie
D'ASSURANCE MUTUELLE
DES MARCHANDS ET PLANTEURS
Fond permanent par acte d'incorporation $200,000
DIRECTEURS:
Wm. Laughlin, C. S. Cutter,
Cuthbert Bullitt, Geo. L. Van Bibber,
Wm H. Goodrich, Gg. Szybanski,
Elliot Robbins, C. A. Buckley,
Peter Marcy, Wm H. Pattison,
Kendall Dunbar, Wm Christy,
Samuel Jamison, Charles Pride.
WM. LAUGHLIN, Président.
CUTHBERT BULLITT, Vice-président
JOS. NASH, Actuary.
EDW. RAWLY, Solliciteur.
Wm CHRISTY, notaire.
JAMES JONES, M. D. } Médecins.
A. H. CENAS, M. D. }
La Compagnie des Marchands et Planteurs, ayant un fond souscrit en espèces et billets parfaitement garantis et suffisant pour toutes les exigences, est prête à recevoir des demandes et à prendre des assurances contre l'incendie, les risques de Mer et des fleuves et sur la vie des blancs ou des esclaves, à son bureau, encoignure Sud-Est des rues Natchez et Camp.
Cette compagnie est établie sur le principe d'Assurance Mutuelle, de sorte que chaque assuré devient intéressé à son succès et participe aux profits réalisés, qui sont payables en espèces au lieu de coupons. 5 nov—1 an

Magasin de Chemises et Articles pour hommes.
ISAAC HART,
No. 15, rue du Camp, Près la Banque de Cité.
JE viens de recevoir par les derniers arrivages et j'ouvre en ce moment le plus considérable et le plus bel assortiment de CHEMISES ET ARTICLES DE TOUS GENRES POUR HOMMES, sur lesquels j'appelle l'attention des personnes renouvelant leurs garde-robes. Ce qui suit, est le détail d'une partie des articles maintenant en magasin et fabriqués dans nos manufactures ou importés directement pour cette maison.
Chemises en Toile.
Extra confises à fil rond et à la dernière mode.
Demi fines do do do.
En toile d'Irlande fine et de différentes formes et patrons.
Chemises en Jaconat et Coton.
Jaconats anglais très fin, coin à la sainte Cécile.
Do York Mills, do devant en couleurs et piqué do
Do do do 25 différents patrons, Ste Cécile.
Do do do patrons ordinaires do
Do do do extra fin, devant brodés do
Do do do de dentelles brodées do
Chemises en coton de toutes qualités genres et prix.
Chemises en couleur.
Chemises en jaconat avec devant en couleur, cols et poignets à bandes.
Belles chemises en couleur et de voyage.
Chemises en toile fine et coton do.
Gilets de peau et caleçons en coton soie et mérinos.
Gilets de peau et caleçons en laine d'agneau.
Do do do en flanelle française.
Do do do rouge et blanche.
Do do do en soie.
Do do do en mérinos.
Do do do en coton gaze.
Do do do en coton très fort.
Chemises de coton pour les clubs et les pompiers.
Do do do do rose.
Un bel assortiment de chemises et caleçons en mérinos.
Articles divers.
Gants Jouvin en chevreau, gants en soie, en laine, en douillet coton genres.
Cravates et Echarpes très riches et à la mode.
Mouchoirs en foulard en soie et en batiste.
Chaussettes de tous genres—bretelles.
Robes de chambre—porte-monnaies.
Peignoirs—brosses à dents.
Bonnets de nuit—faux cols à cravates.
Bonneterie de toute espèce.
Avec aussi une grande quantité d'articles vendus au-dessous des prix des autres magasins des Etats-Unis. ISAAC HART, 3nov—3m 15 rue du Camp.

BUREAU DE LA PRESSE A COTON DE LA LEVÉE.
L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu à son bureau, lundi 12 courant, à quatre heures P. M. P. J. FORSTALL, Secrétaire. 6 nov—6

ON demande immédiatement un navire au Bassin pour porter 30 ou 40,000 briques à [illegible]. On paiera un bon fret à un navire convenable. S'adresser à JUAN Y DE EGANA, 6 nov 47, rue Bienville.

D. BEAUVALET,
IMPORTATEUR de marchandises françaises, a transporté son magasin rue de Chartres No 88 au No 86, de la même rue, entre les rues Bienville et Conti.
Il vient de recevoir par les navires Brunswick et Sharon, et en débarquement des navires Victor et Narraganset, un assortiment complet de [illegible], consistant en soieries de toutes sortes, de Naples, fleurs artificielles de tous les genres, mantelets, cols, voiles, [illegible] toile, crêpe de Chine, mousseline, broderies, passementeries, franges, etc etc etc. 6 nov—1m

A VENDRE en débarquement du navire Narraganset venant du Havre:
[illegible] caisses [illegible] Ed. Pernod,
[illegible] kirsch do do do
[illegible] absinthe, marque Yersin et Lecoultre,
[illegible] do do Berthoud fils.
4 tonneaux véritables fromages Gruyère.
2 barils do do de Schabzieger.
Apont droit ou drawback
120 caisses absinthe, marque C. E. Berger.
40 do kirsch do do.
A vendre par N. CURIEN. 6 nov—4 No. 25, rue Condé.

LES soussignés préviennent le public que leur Bazar Louisianais a été transféré du No. 54, rue Condé, au No 98, rue de Chartres, encoignure Conti, où l'on tient constamment une grande variété d'articles de fantaisie et mercerie.
En attendant la Vesta et le Phoinland, du Havre, on vient de recevoir par la Créole, entre autres articles:
Voiture pour enfans, à 4 roues, ressorts en acier.
Calèche à 4 places; cabriolets.
Chevaux à mécanique.
[illegible] à broder, grand assortiment.
Modèles de grande variété de Paris et Berlin.
Métiers [illegible] à pieds et sans, en palissandre et merisier;
Bracelets en acier, nacre et galvanisé, pr ceinture;
Toilettes papier mâché, très riches.
Bourses et sacs; fournitures pour do.
Broches et bracelets; foulards.
Bois cordonnet; do floche.
Rubans; ceintures; plumeaux, etc. etc.
6 nov M. VIDAL & Co.

A VENDRE en débarquement du navire America, venant de Bordeaux:
80 barriques vin rouge St Julien.
50 barils vin blanc Haut Sauterne.
6 caisses champignons secs, par N. DUDOUYT, 6 nov 13 rue Toulouse.

A VENDRE en magasin d'importation antérieure:
100 barriques vin St-Estèphe
50 barriques vin rouge St Julien.
25 do do Château Margaux.
200 barils vin blanc vieux Haut Sauterne.
200 caisses vin rouge diverses marques.
200 caisses vin blanc Haut-Sauterne.
150 do absinthe Sauvageol, Brunston & Co.
50 do do Yersin & Lecoultre.
50 do do Edouard Pernaud.
50 do do Berthoud fils.
30 do kirsch, Sauvajeol & Brunston.
100 do fruits, abricots, prunes et cerises.
4 boucauts ficelle en petites pelotes.
50 futailles cognac diverses marques et qualités.
15 barils madère de Marseille.
6 caisses feutres pour doublage de navire, à vendre par N. DUDOUYT, 6 nov 13 rue Toulouse.

SARDINES à l'huile de la nouvelle pêche—3,500 demi boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guilbout, en débarquement du navire Narragansett, venant du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIÈR, 6 nov—4 20 rue St-Louis.

CHARBON.
ATTENDU le prix élevé de la commission pour la collection des comptes, nous soussignés, marchands de charbon à la Nouvelle-Orléans, informons le public qu'à dater de ce jour nous ne livrerons du charbon que lorsqu'il aura été payé comptant et d'avance.
S. W. Thompson & Co., A. L. Kennedy,
J. C. Stason, A. Lanaux,
Mortimer Turner, D. P. Devoras,
W. D. Veaux, J. C. Labat,
McRean Willard & Co., John O. Ref,
Wills, Nemick & Co., John Wolf,
M. Wilder.
3 nov—1m 3fps.

ON demande une bonne blanchisseuse, s'adresser au No 50, rue Bienville, près du forgeron. 23 oct

H DE GOER & RIFFLARD offrent à vendre en gros, en débarquement:
600 douz. chaussettes tricotées (Irish Knit);
4 caisses foulard de soie;
1 do piqué blanc pour gilet, extra fin.
1 do courtepointe piquée 10/4, 12/4, extra-riche
2 do bas blanc anglais pour dames;
2 do " " et demi do pour enfans et fillettes
6 do coton à coudre, qualité supérieure;
1 do bordures à mousseline;
1 do gants de peau Jouvin et autres, riche.
1 do mouchoir batiste broc, festons tunis;
1 do couvertures pour berceau. 5nov

LES soussignés viennent de recevoir par le Edmund, de Brême:
100 jambons de Westphalie.
125 liv. de saucissons Brunswick.
140 barillets de harengs de Hollande.
35 do de sardelles.
35 do de caviar de la Russie.
10 barriques prunes sèches.
35 douzaines d'eau de Seltz 1849.
10 do fromage Sapsego.
20 do fromages tête de more.
35 fromage pâte grasse.
En magasin et à vendre par DUNTZE & IKEN, 8nov Encoig. Royale & Conti.

REÇU par le brick America, de Bordeaux:
34 barriques vin rouge; 4 do do Montferrand; 60 do do do Queyries; 10 quarts pipes cognac J J [illegible]; 10 1/8 do do J & J Prom & Co; 848 caisses vin rouge St Julien; 100 do do Pauillac; 1500 demi boîtes sardines, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 8nov 22, Vieille Levée.

A VENDRE en débarquement du navire Hansa, de Bordeaux, 40 barriques vin rouge bon ordinaire. Par POUGET Fils. 7nov 19, rue Conti, entre Chartres et Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—Comprenant un grand assortiment de cigares de la Havane, Regalias, Millares, Prensados, Cazadores, Panetelas, Imperiales, Prensados, Bayonetas, Vigueros, des meilleures manufactures de la Havane, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 8nov 22, Vieille Levée.

CONFITURES DE LA HAVANE—12 demi-barils en petites boîtes; à vendre par FERNANDO DE FUENTES & Co, 8nov 22 Vieille Levée.

SARDINES—1000 demi caisses sardines venant d'arriver. En magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 8nov 22 Vieille Levée.

VIN ROUGE—200 caisses à capsules et étiquettes, en déchargement du navire Hansa, de Bordeaux et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 7 nov 34, Vieille Levée.

VIN ROUGE—25 barriques en déchargement du navire Hansa, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 7 nov 34, Vieille Levée.

MAQUEREAUX—200 caisses, en déchargement et en magasin, à vendre par E. J. HART & Co, 8 nov 73, rue Tchoupitoulas.

INSTITUTION
DE MLLE. A. LAINÉ
Pensionnat et Externat de Demoiselles,
RUE ROYALE, 300,
Entre St. Philippe et Ursulines.
CETTE maison d'éducation s'ouvrira le 5 novembre courant. Le local est vaste, aéré et distribué avec ordre.
Mlle A. Lainé, Directrice de l'Institution, et connue en Louisiane, dans l'enseignement depuis plus de douze années, a choisi pour coopérer à son oeuvre, des professeurs habiles et estimés.
La langue anglaise devenant chaque jour plus indispensable, sera l'objet des soins les plus assidus de la part des professeurs chargés de l'enseignement.
Les classes générales de français seront faites par Mlle A. Lainé.
Toutes les branches de l'enseignement seront également bien conduites et scrupuleusement surveillées.
La musique, le chant, le dessin et la peinture seront enseignés par des dames spécialement attachées à l'institution.
L'instruction religieuse sera dirigée avec la plus sévère attention. Un ecclésiastique approuvé par Mgr l'Evêque aura cette direction importante.
Mlle A. Lainé invite les familles à vouloir bien visiter son établissement, pour qu'elles se rendent compte par elles-mêmes des soins apportés à l'avance, au bien-être général des élèves qui seront confiées. 2nov—6m

LYCÉE FRANKLIN,
Rue Royale, (encoignure Hôpital)
LE soussigné a l'honneur d'informer les parents, qu'à partir du 1er novembre 1849, les classes d'anglais et de langues mortes seront confiées au docteur Oliphant, gradué au collège Amherst Mass.
Le Dr. Oliphant est attaché d'une manière permanente au F. H. S., et tout son temps sera consacré à l'intérêt et à l'avancement des élèves qui suivront les cours de cette institution.
Les classes de mathématiques seront, comme par le passé, faites par le soussigné.
Les classes françaises continueront pareillement à être confiées à M. LeBesque, (membre de l'Université de France) qui professe depuis trois ans dans cette institution.
Nous croyons fermement que les arrangements ci-dessus sont de nature à continuer à nous assurer le patronage des parents éclairés.
3 nov—1m LEWIS ELKIN, Principal.

LA société qui existait sous la raison M. L. Dawson & Co., est ce jour dissoute par consentement mutuel. Les affaires de la dite société seront réglées par leurs successeurs, F. POULTNEY, COLLINS & MASSEY.
M. L. DAWSON,
CHARLES W. POULTNEY,
WM. WYNNE WISTER.
Philadelphie, 4 octobre 1849. 3 nov—1m

SOCIÉTÉ—Les soussignés ayant acheté l'intérêt entier de M. L. Dawson & Co., continueront les affaires de brasserie sous la raison POULTNEY, COLLINS & MASSEY, à Philadelphie, et MASSEY POULTNEY & COLLINS, à la Nouvelle Orléans.
CHARLES W. POULTNEY,
F. COLLINS,
WILLIAM MASSEY.
Philadelphie, 4 octobre 1849. 3 nov—1m

LE soussigné ayant formé une société comme il appert des avis publiés ci-dessus, sous la raison Massey, Poultney & Collins, offre à ses amis et au public en général les qualités de bierre suivantes: Porter, Ale et Extra Ale pour la mise en bouteille et bierre pale pour le tirage, par barriques ou barils. S'adresser au magasin actuellement occupé par lui No 23, rue Bienville. Il profite de cette occasion pour informer le public qu'il a vendu à son beau frère N. MARACHE, son commerce de vente de bière en bouteille et le recommande à son patronage. WILLIAM MASSEY. 3 nov—1m

LE soussigné ayant acheté le commerce de vente de bierre en bouteille de William Massey, 23, rue Bienville continuera au même endroit, le même genre d'affaire, et il tiendra toujours en main un approvisionnement de Porter, Ale et Cidre des meilleures qualités. Il sollicite en cette circonstance le patronage qui a été accordé à son prédécesseur. N. MARACHE. 3 nov—1m

Attention à vos titres et à vos registres.
(Voyez le Picayune du 8 novembre.)
DÉCOUVERTE IMPORTANTE
INTÉRESSANT toute la communauté et particulièrement les personnes en relations avec les départemens de l'Exécutif ou Judiciaires des ETATS DU SUD, LE MEXIQUE, L'AMÉRIQUE CENTRALE, les ANTILLES, les Banques et les autres Institutions.
Un examen récent des archives de plusieurs Etats du Sud, a fait découvrir qu'un insecte qui s'engendre dans le papier, avait détruit plusieurs documents importants et détérioré d'autres de façon à les rendre tout à fait indéchiffrables.
Le certificat suivant a trait aux dommages causés [illegible] dans les archives du Mississipi:
Bureau de la Cour des [illegible] Mississipi, [illegible] 1849.
M. B. M. Norman, Cher Monsieur:
En réponse à votre demande [illegible]
Je suis avec respect, votre &c. RICHD. INGE.
Greffier de la Cour des Preuves comté d'Adams, (Mississipi)
Nous avons été témoins des dégats occasionnés par les insectes aux livres de la Cour des Preuves et déclarons que le rapport ci-dessus est exact.
R. [illegible], Juge de la Cour des Preuves du comté d'Adams. (Mississipi)
S. B. NEWMAN, Shérif du comté d'Adams, Mississipi.
Afin de prévenir le retour d'une catastrophe semblable et pour sauvegarder les archives futures du ravage des insectes, des naturalistes et chimistes célèbres ont été consultés et un papier a été fabriqué selon leur description, lequel est maintenant prêt pour être examiné par les personnes qui s'y trouvent intéressées.
Livres de comptes et records faits à ordre sur des patrons de tous genres et toutes dimensions, impression des documents légaux ou autres exécutés sur ce papier au dernier genre.
ENCRE MÉTALLINE A RECORD, DE NORMAN.
Cette encre est en usage avec le plus grand succès depuis 1835, dans les institutions publiques et dans les principaux bureaux. B. M. NORMAN, 9 nov—2 Libraire, 16 rue du Camp.

Tabac des Manufactures de la Virginie.
LES agents soussignés ont reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment de tabac en caisses, 3/4 do, 1/2 do, 1/4 do et 1/8 do, comprenant les marques de choix suivantes, sur lequel nous appelons l'attention des marchands de tabac et autres.
Jas. Thomas, feuilles dorées de la Virginie, demi livres.
" " Nectar " demi
" " W. V. Walsh demi
Langhorne & Son, extra fin, feuilles dorées
D. M. Branch, sèche au soleil
Dr. Saunders, A. M. Waddell
R. A. Mayo, Honey Dew
R. B. Myers & Co, supérieur [illegible]
P. Robinson, extra fin
" D. J. Burrs
Holland, extra fin
Cobbs, James River liv. Wm H. Miller
Wm D. Miller Patent, liv. Henry [illegible]
[illegible] nectar
John Gilmour, extra No 1
Jones & Hudson, R. Troy
Jones & Hudson, El Sacramento
" " F. Pestoso
" " J. C. Bolls
" " Petra
Mac & Mac, Honey Dew 5 8
Mac & Mac " 8
P. Robinson, Russell & Robinson 5 8
Monroe, Honey Dew 5 8
Kings, No 1 do 5 8
H. John, extra fin 5 8
Young & Burwell, Congress 32
Jones & Hudson, supérieur 5 8
Kelly, Honey Dew 16 8
Moore " 16 8
Aussi—Un grand assortiment de tabac Ecossais à fumer et à priser. BRIDGES & MACMURDO, 53, rue du Camp.
N. B.—Nous recevrons durant tout l'hiver, un approvisionnement de la Virginie. 9 nov

GRANDE RÉDUCTION dans les prix de détail.
A LA LIBRAIRIE ET PAPETERIE DE NORMAN, 16 RUE DU CAMP.
LIVRES blancs, Presses à copier,
Papier à lettres et autres, Cire et pains à cacheter
Papier à dessiner, Plumes,
Enveloppes, Do en or et en acier,
Encre, Crayons.
Cartes,
Livres de Classe et autres.
Nous appelons l'attention des dames et du public sur nos
OUVRAGES ILLUSTRÉS ET ANNUAIRES.
N. B. Une réduction a été faite sur toutes les ventes en gros, sur lesquelles nous appelons l'attention des marchands et des professeurs. 9 nov—2

F. A. GONZALÈS,
Magasin de Fourage, encoignure Enghien et Casacalvo.
FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché. 3 nov—3m

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ par les Assesseurs des Taxes d'Etat pour les 4me, 5me et 6me districts de la municipalité No Un, paroisse d'Orléans, qu'ils ont achevé les rôles d'amendement pour l'année 1849 et qu'ils les ont déposés au bureau du Recorder où ils pourront être examinés.
J. U. CHEVALIER, GASTON BERTUS, 3 nov—15 Assesseurs d'Etat, 1re municipalité.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DE LA MUNICIPALITÉ NO. UN.
LES RÔLES D'ASSESSEMENTS sus-mentionnés sont déposés en ce bureau où ils seront visibles tous les jours (dimanche excepté), depuis 9 h. A. M. jusqu'à 3 heures P. M. pendant trente jours à partir de ce jour. Pour le Recorder, JH. REYNES, Secrétaire. 3 nov—15

CONSULAT DE FRANCE
LA Chancellerie du consulat de France a été transférée provisoirement à l'encoignure des rues St-Anne et St-Claude—Entrée par la rue St-Claude. 3 oct—

A Vendre.
Une petite maison composée de 4 chambres et 2 cabinets, cuisine double, étable et autres dépendances, avec un jardin sur la façade, planté d'arbres. La dite propriété mesure 30 pieds de face sur 130 pieds de profondeur, mesure française. S'adresser au No 391 rue Poètes. 8 nov—

UNE négresse s'est présentée hier soir chez moi, avec un billet de banque de 50 piastres et me pria de lui en donner la monnaie. Je lui demandai quelle était la valeur du billet qu'elle me présentait; sa réponse fut qu'il valait $10. Soupçonnant que ledit billet avait été volé je l'ai retenu et je suis prêt à le rendre à son propriétaire. S'adresser au magasin de chaussures, [illegible] rue Bienville.

BLANC DE BALEINE—[illegible] Nantucket [illegible] J. W. STANTON & Co. 8nov Encoignure Magasin et Lafayette.

AMUSEMENTS.
Théâtre d'Orléans.
Lundi, 12 Novembre 1849.
OUVERTURE.
Débuts de Mme DEVRIES, première forte chanteuse de grand Opéra, et de M. BESSIN, première basse-taille, rentrée de MM. DULUC et CORRAD.
LA FAVORITE.
Grand Opéra en 4 actes et 5 tableaux, de Donizetti.
☞ Pour faciliter les débuts, M. Ménéhand et Mme Page se sont chargés pour cette fois seulement, des rôles de Gaspar et d'Inès.
On commencera à 6 heures 3/4.
La brochure de la Favorite, avec traduction anglaise, est en vente au bureau de location.

SALLE DE BAL DU GLOBE
Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.
LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir du SAMEDI, 20 courant, jour où aura lieu un grand bal paré et masqué. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les lundis, mercredis, jeudis et samedis.
L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, propriétaire.
WHITLOCK, directeur.
N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de première qualité ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct—☞

Dr ALPUENTE a transporté son domicile rue Conti, 165, entre Bourgogne et Remparts. 3 oct—1m

FASHIONABLE STORE,
Encoignure St-Charles et Commune.
J. DUCOURNAU, de retour de France, a l'honneur d'informer ses habitués et le public en général, qu'il a fait l'ouverture de ses riches nouveautés choisies par lui pendant son séjour à Paris, et reçues par les navires The Wright et Créole du Havre. Il appelle particulièrement l'attention de ses amis et des connaisseurs, sur ses habits confectionnés qui surpassent tout ce que l'on a fait jusqu'à ce jour. Son stock est des mieux assortis et des plus variés, et tout en qualité extra supérieure.
Paletots édredon, nouvelle étoffe, diverses couleurs.
Habits, drap noir extra fin,
Redingottes do do,
Do do couleurs do, do do,
Paletots do castor, do do,
Do do polité, do do,
Do do sacs, édredon, diverses couleurs,
Manteaux do bleu imperméables,
Gilets satin noir, do armure unies, à fleurs et carreaux,
Gilets soie couleurs variées, différents genres,
Do velours riches, avec broderies
Do peluches façon cachemire,
Do casimir pour brodés, nouveau genre,
Do cachemire, couleurs assorties
DRAPS, CASIMIRS, et articles pour gilets
Drap noir sedan extra-fin,
Do bleu républicain do,
Do do Flore do,
Do do vif do,
Do do de France do,
Do bronze doré do,
Do do olive do,
Do do Albert do,
Do do Isabelle do,
Drap [illegible] Armandine, extra fin,
Do do Amelie do,
Do do oreilles d'ours do,
Do do olive do,
Do vert bouteille do,
Do do clair do,
Do do carmélite do,
Do do foncé do,
Do do pêcheur do,
Do do invisible do,
Casimirs noirs, unis et façonnés,
Do couleurs, do à raies et carreaux,
Satin noir, do blanc, lamé, [illegible] et argent, pour noces et soirées. Velours riches, unis et brodés, velours épinglé façon cachemire. Satins [illegible] rayés et carreaux, [illegible] pour gilets habillés.
Un assortiment de chemises, cravates noires et en couleurs, écharpes satin, noirs et couleurs, cols-cravates noires et en couleurs, très commodes, nouveau genre, gants Jouvin, assortis en couleurs, bretelles élastiques, faux cols en toile, guêtres bien soignées et assorties en couleurs aux casimirs clairs, chemises de flanelle, do en coton, caleçons tricotés à corsets, parapluies noirs, verts et bleus, manches en ivoire.
Il ne sera rien épargné pour être agréable à ceux qui l'honoreront de leurs visites. Les personnes qui auraient donné des ordres pour être exécutés à Paris sont prévenues que tout est prêt pour leur être délivré.
J. DUCOURNAU. 25 oct—2m Enc. St Charles & Commune.

MME NORES a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient de recevoir de Paris son Assortiment de MODES et NOUVEAUTÉS et qu'elle en fera l'ouverture mardi prochain 6 courant.
Mme Nores profite de cette occasion pour remercier les dames de la Nouvelle-Orléans du bienveillant accueil qu'elles ont bien voulu lui accorder et elle en sollicite la continuation. Encoignure Royale et Toulouse. 3 nov—8

Mme. LUSNAN,
Encoignure Bourbon et d'Orléans
PRÉVIENT les dames de la ville et de la campagne qu'elle entreprend la confection des Robes, Mantelets, Manteaux, Pardessus, costumes pour filles et petits garçons, d'après les gravures des meilleurs journaux de modes et les modèles qu'elle reçoit des maisons de Paris.
On trouvera chez elle fournitures de tout genre à choisir: Passementerie en soie, or et argent. Glands en or et en argent, Broderies, et autres articles de mode et de nouveauté.
Elle se charge d'exécuter toutes commandes pour la campagne, de chapeaux, robes &c., sur les mesures suivantes: Grosseur de taille, Grosseur du bras, Longueur du dos, Largeur de poitrine et Longueur de jupe et garantit que les robes iront bien, étant faites par d'excellentes ouvrières venues de Paris. 1er nov—☞

MME DUBALEN a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans qu'elle vient de recevoir de Paris, un assortiment des modes au dernier genre. Elle en fera l'ouverture samedi 3 du courant, rue Royale, 156.
Elle a reçu un assortiment de manteaux cachemire et de manteaux damas noir et gros grains. 31 oct—1m

L. BINOCHE
A l'honneur de prévenir les Dames, qu'il fera l'ouverture de ses marchandises d'hiver, consistant en Manteaux, Mantelets, Broderies en tout genre, Châles, Soieries, Lainages, Ganterie, Articles de fantaisie, &c, &c, le mardi 6 novembre, à son nouveau magasin, situé à l'encoignure des rues Chartres et Douane.
Il profite de cette occasion pour annoncer qu'il vient d'ajouter à son assortiment une quantité d'articles, tels que Tulles, Corsets, Jupons, Dentelles, Ceintures et un assortiment d'articles anglais qu'il n'avait pas tenu jusqu'à présent. 3nov—1m

MME. F. FRYER.
Fière du premier rang où l'a placée la confiance des personnes de goût de la Louisiane, parmi les marchands et confectionneurs de nouveautés, jalouse de le conserver et voulant se tenir à la hauteur du progrès de la fashion, vient de faire successivement deux voyages en Europe.
Dans ses recherches, elle a tout mis à contribution; non seulement Paris, où elle a passé l'hyver et qu'elle a étudié dans ses soirées, ses bals et ses spectacles, mais Lyon, St-Etienne, Nancy, Tarare, St-Quentin, &c, non seulement la France, mais l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne. Elle ne s'est pas bornée au magasin où tout le monde peut puiser; elle a vu la fabrique et l'atelier; elle a examiné avec une scrupuleuse attention tout ce que l'exposition présentait de nouveau et de remarquable; elle a battu partout et pris la quintessence de ce qui brillera cet hiver dans les salons de Paris et au printemps prochain sur les promenades de Paris et de Londres. Aussi chercherait-on inutilement ailleurs que dans ses magasins des modèles plus nouveaux et de meilleur genre pour les chapeaux, capotes et coiffures de bal, des qualités plus supérieures et des dispositions plus heureuses pour les dames que celles de ses soieries, bareges, et robes de bal; en un mot, on trouvera dans ses assortiments la variété, la richesse, la fraicheur et la perfection des façons.
Mme FANNY FRYER a fixé au 31 octobre mercredi prochain, l'ouverture de son magasin et de son salon de modes, consacrant le peu de jours qui précèdent son ouverture à des préparatifs qui en feront, pour les dames, une occasion bien digne de toute leur attention et qui leur permettront d'apprécier toutes les recherches et les innovations du goût parisien. 27 oct—1m

LE SOUSSIGNÉ DONT L'ÉTABLISSEMENT a été transporté rue du Canal, encoignure Bourbon, a l'honneur d'informer très respectueusement sa nombreuse clientelle et les dames en général, qu'il vient de recevoir de Paris un magnifique choix de marchandises, composé de tout ce que le bon goût et l'élégance ont pu créer de plus gracieux dans les maisons fréquentées par la fashion parisienne. La coupe parfaite de ses articles confectionnés, la fraîcheur des étoffes, la délicatesse des ornements, lui donnent l'assurance d'une préférence marquée pour toutes les dames habituées à une mise riche et distinguée.
Dans l'impossibilité d'énumérer tous les objets qui composent son assortiment, il se contente d'en citer quelques-uns, manteaux et mantelets, visites et pelisses, en satin, moire noire, satin de Chine, glacés de toutes couleurs, ouatées ou non ouatées, un choix complet de mouchoirs de batiste fil, unis, à vignettes, à ourlets, à rivières, à festons, brodés avec ou sans valenciennes, de 75 cents à $40, [illegible] de broderie de toutes descriptions, voiles en dentelle noire et blanche, écharpes dito, cols et pèlerines assortis de toutes les tailles, taffetas noir, de diverses largeurs, bas de soie et en fil, satin blanc et noir, moire noire 7/12, damas blanc et en couleur, barège uni, brodé, imprimé, chiné, dito pour robes dito à bandes de soie, châles, crêpe de Chine, noir, bleu, gris, cerise mode, dito cachemire français, en toutes couleurs, sacs, bourses, porte-monnaie, toilettes brodées, jarretières, chemisettes d'homme en toile de Paris, gants et mitaines de toutes espèces, rubans, No 12, extra riches, crêpalines et crêpe, tulle, chaîne, Bruxelles, point d'Alençon, illusion [illegible] brodés, parapluies et une infinité d'autres articles.
Ayant reçu une trop forte partie de manteaux et visites etc., ils seront vendus à des prix extrêmement doux. E. D FANIS, Encoignure Canal et Bourbon.
N. B. Un jeune garçon américain de 13 à 14 ans, connaissant bien la ville, trouvera de l'emploi à l'établissement. 6 nov

ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION.
74, rue Commune, vis-à-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil.
CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves, au plus bas taux. Cette Compagnie a en outre des sécurités habituelles données par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres. Les bénéfices sont répartis entre les actionnaires et les assurés.
Références:
Mannsel White & Co., J. Corning & Co.,
Laverich & Co., Geo. Foster & Co.,
[illegible] & Stockwell, [illegible], Lawrason & Co.
[illegible] Robbins, R. C. Cammack,
W. H. Dudley, Aaron Cohen,
Samuel Bell, caissier de la banque du Canal, Bernard Fallon.
JAMES H. SUYDAM, Agent.

A Vendre. [illegible]

BLANC DE BALEINE — [illegible]